

Chapitre 4

Principe de précaution et réaction des consommateurs

DES DAOA - DES – DEA

Prof. G. Maghuin-Rogister

Département des denrées alimentaires

G.Maghuin@ulg.ac.be



Le principe de précaution



Définition

Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les Etats selon leur capacité. En cas de risque de dommages graves, irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.

(Déclaration sur l'environnement du 14 juin 1992 au sommet de RIO, principe 15)

30/05/2006

Claude Saegerman

3



Union européenne

- Article 174 (ex article 130R) du Traité d'Amsterdam :

Le principe de précaution doit également s'appliquer « *à la protection de la santé des personnes* »

- Communication de la Commission du 2 février 2000 :

S'applique à « *la santé humaine, animale ou végétale* »

30/05/2006

Claude Saegerman

4



Règlement (CE) n° 178/2002 (loi générale alimentaire)

- *établissant les principes généraux et les prescriptions générales de la législation alimentaire, instituant l'Autorité européenne de sécurité des aliments et fixant des procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires.*

30/05/2006

Claude Saegerman

5



Règlement (CE) n° 178/2002 (2)

Article 7:

1. « Dans des cas particuliers où une évaluation des informations disponibles révèle la possibilité d'effets nocifs sur la santé, mais où il subsiste une incertitude scientifique, des mesures provisoires de gestion du risque, nécessaires pour assurer le niveau élevé de protection de la santé choisi par la Communauté, peuvent être adoptées dans l'attente d'autres informations plus complètes du risque »

30/05/2006

Claude Saegerman

6



Règlement (CE) n° 178/2002 (3)

2. « Les mesures adoptées en application du paragraphe 1 sont proportionnées et n'imposent pas plus de restrictions au commerce qu'il n'est nécessaire pour obtenir un niveau élevé de protection de la santé choisi par la Communauté, en tenant compte des possibilités techniques et économiques et des autres facteurs jugés légitimes en fonction des circonstances en question. Ces mesures sont réexaminées dans un délai raisonnable, en fonction de la nature du risque identifié pour la vie ou la santé et du type d'informations scientifiques nécessaires pour lever l'incertitude scientifique et réaliser une évaluation plus complète du risque ».

30/05/2006

Claude Saegerman

7



Danger et risque

- Le danger désigne tout agent, biologique, chimique ou physique dont la présence dans l'aliment peut avoir un effet néfaste sur la santé.

- Le risque est une fonction de la probabilité d'un effet néfaste et de l'importance d'un tel effet résultant de la présence d'un danger dans un aliment.

30/05/2006

Claude Saegerman

8



Analyse des risques (FAO/WHO)

3 étapes :

- ◆ évaluation
 - *identification des dangers,*
 - » *caractérisation des dangers,*
 - » *évaluation de l'exposition,*
 - » *caractérisation des risques.*
- ◆ gestion
- ◆ communication

30/05/2006

Claude Saegerman

9



Principe de précaution

- Le principe de précaution fait partie de gestion du risque
- Il ne constitue pas une dénonciation de la science ni une réémergence d'une volonté de décision politique arbitraire
- Au contraire, c'est un appel à plus de science
- Les incertitudes de la science ne peuvent suffire d'excuse à un décideur pour justifier son inaction

30/05/2006

Claude Saegerman

10



Précaution et prévention

- Risque potentiel (hypothétique) ou avéré
 - Les risques potentiels : exploration (démarche intellectuelle) du champs des possibles
 - Un travail d'analyse conduira à retenir ceux qui sont jugés plausibles et à négliger les autres
 - De nombreux risques potentiels n'ont jamais été avérés
- Précaution et prévention:
 - La précaution est relative à des risques potentiels et la prévention à des risques avérés
 - La précaution peut être comprise comme le prolongement des méthodes de prévention appliquées aux risques incertains

30/05/2006

Claude Saegerman

11



Principe de précaution

- La précaution n'est ni l'inaction, ni une délibération sans fin
- Exige de la vigilance et la mise en œuvre de mesures proportionnées à la gravité du risque
- Mesures révisables en fonction de l'évolution des connaissances

30/05/2006

Claude Saegerman

12



Principe de précaution

- Précaution et prudence
- Précaution et rigueur

30/05/2006

Claude Saegerman

13



Principe de précaution

- La précaution, réponse au manque de confiance des citoyens
- La précaution, expression d'un désir accru de participation
- La précaution, réaction contre la dilution des responsabilités
- La précaution, nouvelle perception de l'acceptabilité des risques

30/05/2006

Claude Saegerman

14



Objectifs du principe de précaution

- mieux gérer les risques
- mieux gérer la perception des risques

30/05/2006

Claude Saegerman

15



Principe de précaution

- Le risque d'agir doit être comparé au risque de ne pas agir (balance coût/bénéfice, considérations socio-économiques) :
 - Classique en médecine
 - Pas toujours le cas dans les domaines de l'alimentation ou de l'environnement
 - Repose sur 4 piliers :
 - » la proportionnalité,
 - » la cohérence,
 - » la réversibilité
 - » l'analyse comparative

30/05/2006

Claude Saegerman

16



Principe de précaution

□ Proportionnalité:

Outre la gravité des effets individuels, facteurs aggravants :

- Irréversibilité
- Caractère différé (impact sur les générations à venir : risque nucléaire)
- Potentiel catastrophique (nombre de personnes affectées)

30/05/2006

Claude Saegerman

17



Principe de précaution

□ la cohérence

- Décisions comparables n'entraînant pas de discrimination entre les opérateurs économiques
- Une décision fondée sur le principe de précaution ne saurait être plus sévère que celle portant sur un risque similaire mais avéré

30/05/2006

Claude Saegerman

18



Principe de précaution

□ la réversibilité :

Caractère évolutif de l'incertitude : mesures actives pour faire évoluer la situation

- » Stimulation de la recherche : se donner les moyens de sortir de l'incertitude au plus tôt
- » Mise en place d'un dispositif d'observation efficace (traçabilité renforcée des produits)

30/05/2006

Claude Saegerman

19



Principe de précaution

□ Caractère comparatif

□ Analyses coûts/avantages

□ Doit intégrer :

- Niveaux de protection souhaités par la population,
- considérations culturelles,
- acceptabilité des mesures,
- considérations éthiques (bien-être animal,...),
- valeur des bien non-marchands (impacts environnementaux)

Ex.: 4^{ème} critère appliqué au problème des hormones dans les années 80 en Europe

30/05/2006

Claude Saegerman

20



Mise en œuvre pratique du principe de précaution

- Un des objectifs : prévenir les crises
- -> dispositifs permanents à mettre en place qui seront mis à l'épreuve lors des situations de crise
 - Mise en place d'un système de veille scientifique/création de réseaux de vigilance (expertise pluridisciplinaire et contradictoire, opérer préventivement et en continu)
 - Création d'un fonds de soutien (obligation de recherche y compris une recherche universitaire structurée et mobilisable)
 - Organise une expertise à deux niveaux :
 - » 1^{er} cercle : experts scientifiques et techniques
 - » 2^{ème} cercle : groupe de représentants de la société civile chargé d'examiner les conclusions du 1^{er} groupe, comprend aussi des économistes et quelques représentants du 1^{er} cercle
 - Création d'une agence de veille scientifique et technique

30/05/2006

Claude Saegerman

21



Les réactions des consommateurs



Perception du risque

- La psychologie de la perception du risque détermine les attitudes du public vis-à-vis du risque
 - Un risque involontaire sur lequel on n'a pas de contrôle est plus effrayant que celui qu'on choisi de prendre
 - » ex.: fumer; voyages avion <-> voiture
 - Les gens sont plus concernés par les risques potentiellement catastrophiques
 - Les risques non naturels (technologiques) sont plus effrayants que les risques naturels

30/05/2006

Claude Saegerman

23



Perception du risque

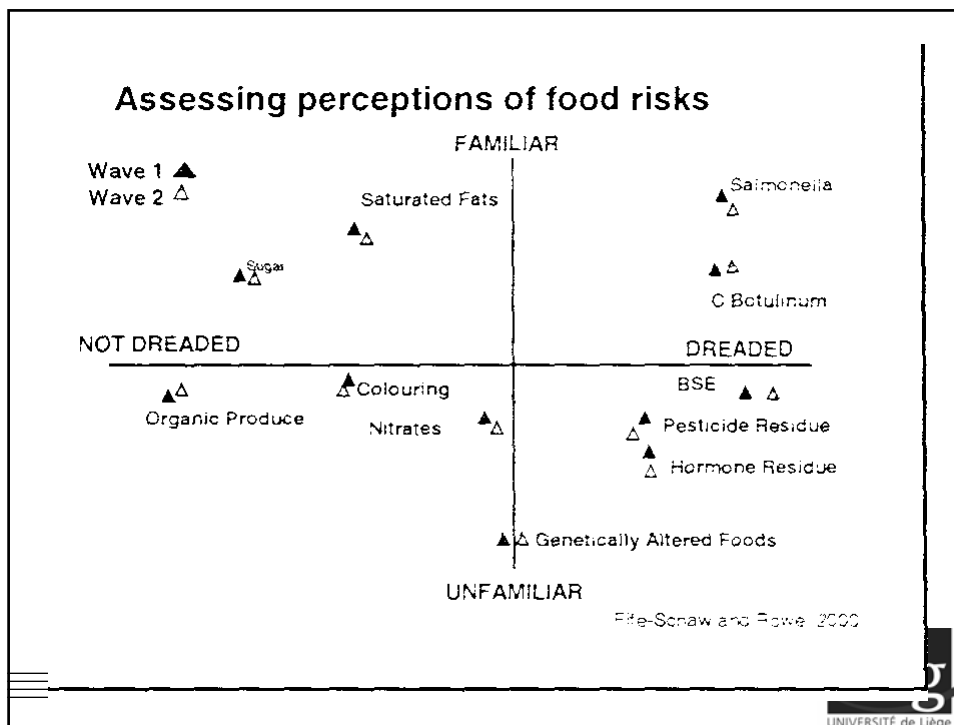
- Les préoccupations éthiques apparaissent comme un élément important dans la prise de décision du consommateur
- La perception que la vérité est cachée augmente à la fois la perception du risque et la perte de confiance vis-à-vis des autorités
- Une meilleure transparence des systèmes d'analyse de risque implique que l'incertitude et la variabilité soient acceptées par le public grâce à une meilleure communication.

30/05/2006

Claude Saegerman

24





Réactions des consommateurs

C'est la perception de la sécurité qui est critique !

En communication, 5 unités de nouvelles positives
sont nécessaires pour compenser l'impact d'un
seul message négatif similaire !

Facteurs facilitants en cas de crise (d'après W. Verbeke, 2003)

Conditions facilitantes	BSE	Dioxines	Coca-Cola	Régimes riches en graisses
Facteurs de peur				
Involontaire	+			
Inévitable	++	+		
Messages contradictoires	+	++		
Difficile à comprendre	+++		+++	
Éléments de panique				
Universel	+			
Nouveau	+++		+	
Crédible	+	+	++	+
Incertain	++	++	++	
Déclenchement				
Accusés / suspects	+	++		
Personnalités	++	++		
Crime		+		
Impact visuel	+++			+

30/05/2006

Claude Saegerman

27



Conclusions

En se basant sur l'expérience des crises en Belgique, les éléments clés suivants de communication de crise ont été identifiés :

- Information sur le contexte
- Détails à propos de l'incident
- Actions entreprises
- Sympathie et réconfort vis-à-vis du public

Ces actions doivent être rapides

30/05/2006

Claude Saegerman

28



Pour en savoir plus

- L. De Jaegher. *Management of uncertainty and the balance between precaution and innovation/ towards new strategies for a sustainable risk management.* EURO FOOD CHEM XII. Strategies for safe food. Brugge, 24-26 September 2003
- W. Verbeke. *Consumer reactions to food risks and communication.* EURO FOOD CHEM XII. Strategies for safe food. Brugge, 24-26 September 2003. Proceedings pp13-18.
- Jean-François Molle. *Les paniques alimentaires.* (2004). Les amis de l'Ecole de Paris.pp 1-12.